

leur annexion au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, un rapport qui renfermât une relation historique et une description complète de ces îles, le soussigné a saisi l'occasion, en représentant la valeur et l'importance de ces îles, d'exposer les ressources naturelles et commerciales qu'elles offrent dans leurs pêcheries inépuisables jointes aux avantages d'un sol favorable à l'agriculture comme des motifs pour recommander qu'elles continuent à former une dépendance de cette province; en terminant, il prend la liberté d'exposer, pour la considération du gouvernement, l'importance de ces îles sous le point de vue maritime.

L'achèvement de nos travaux publics pour l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent, qui permet aux batiments de mer tirant onze et douze pieds d'eau de transporter leurs cargaisons (produit des pays qui bordent les lacs) sans transbordement jusqu'au golfe St. Laurent et de là dans les marchés des îles britanniques et des pays étrangers, l'immense commerce d'importation que les facilités offertes au transport par nos canaux intérieurs attirera sur toute l'étendue de nos voies de navigation intérieure depuis l'océan jusqu'au lac Supérieur, d'une part, et l'augmentation progressive des importations et des exportations due à l'accroissement rapide de la population accéléré par l'émigration, et l'établissement de la liberté de commerce avec les Etats-Unis, feront infailliblement du St. Laurent, par la suite, la route la plus suivie et la plus courte entre le continent de l'Amérique du Nord et les ports de l'Europe.

Dans cette prévision d'un grand développement du commerce non seulement avec les ports transatlantiques mais avec les marchés de nos sœurs colonies, les Indes Occidentales et les Etats-Unis, (avec ces derniers dans l'éventualité de la réciprocité,) la position géographique des îles de la Magdeleine presque au centre du golfe St. Laurent, et presque dans la ligne de la direction que suivent les batiments vers le fleuve St. Laurent, soit qu'ils entrent dans le golfe par le détroit de Canseau, ou par l'embouchure du golfe entre le Cap Ray et le Cap St. Laurent, ne saurait manquer d'être considérée comme étant de la plus haute importance, et comme offrant une station favorable pour servir d'avant-poste de la province, et comme telle bien adaptée pour y former un dépôt pour le commerce d'exportation des territoires situés sur les bords des lacs Supérieurs et du fleuve St. Laurent. L'époque avancée de la saison, savoir en décembre, où les batiments qui doivent sortir du golfe peuvent laisser les ports de ces îles en toute sûreté et sans craindre d'être arrêtés par les glaces, les rend très propres à la destination mentionnée plus haut.

En temps de guerre, les îles de la Magdeleine seraient importantes comme dépôt naval, vu que les vaisseaux de ligne et les corvettes pourraient trouver un abri sûr et un bon mouillage dans la baie de Plaisance et le chenal entre l'île d'Entrée et la Pointe aux Sables, et les batiments d'un ordre inférieur pourraient atteindre en sûreté les havres que présentent ces îles, suivant que leur tirant d'eau le permettrait.

Pour rendre les approches de ces îles sûres dans tous les temps, et améliorer autrement la navigation du golfe et celle du fleuve St. Laurent, et pour diminuer sinon empêcher les naufrages qui ont lieu presque tous les ans sur les côtes de ces îles, il semble qu'il est d'une nécessité urgente d'ériger deux phares sur les îles de la Magdeleine, savoir; un sur la pointe de l'Est pour diriger les vaisseaux qui entrent dans le golfe par l'île St. Paul; et un autre sur la Pointe du sud-ouest, pour les batiments qui pénètrent par le détroit de Canseau; et pour compléter la chaîne des phares usqu'au fleuve St. Laurent il faudrait un phare sur la pointe de Gaspé ou sur le sommet du cap Rosier.

A chacune de ces stations de phare il devrait y avoir un dépôt de provisions suffisant pour subvenir aux besoins des naufragés afin qu'ils ne soient pas à charge aux habitans des îles.